

## Inscription en Seconde Générale et Technologique Section européenne Anglais

### Rentrée 2020

#### Dossier de candidature

Les places en Section européenne Anglais étant limitées à 70, les élèves doivent adresser au lycée Bréquigny **un dossier de candidature et saisir en ligne leur candidature sur le site internet du lycée** ([www.lycee-brequigny.fr](http://www.lycee-brequigny.fr), rubrique inscription, sous-rubrique « inscription en section euro anglais ») au plus tard **le 3 avril 2020**.

**Le dossier pourra être retiré aux Portes ouvertes du lycée Bréquigny le 7 mars 2020 de 9h à 16h**, ou être demandé par courrier, en nous adressant une grande enveloppe (format 23 x 32) affranchie pour un poids de 100g et libellée à votre nom et adresse.

#### Contenu du dossier

- Une lettre de motivation manuscrite rédigée en anglais
- La copie des deux premiers bulletins de l'année de 3<sup>ème</sup> **avec les moyennes**
- L'avis du professeur d'anglais, et celui du chef d'établissement
- Une enveloppe à fenêtre affranchie pour un poids de 20 g (format 11x22 cm)  
(Merci de ne pas écrire les noms et adresses des candidats sur l'enveloppe)

#### Examen du dossier

Au lycée Bréquigny, **une commission se réunira fin avril** et étudiera le dossier de candidature.

Les éléments suivants seront pris en compte :

- Les notes dans les matières littéraires (Anglais, LV2 et Français).  
La commission retient les écarts à la moyenne de la classe (en plus ou en moins) et applique un coefficient 2 pour l'anglais et un coefficient 1 pour les deux autres matières.
- Les appréciations du professeur principal, du professeur d'anglais, et du conseil de classe.
- Un bonus pourrait être attribué aux élèves venant d'une section européenne ou d'une section internationale.

#### Un avis sera émis sur chacun des dossiers déposés

- **Avis très favorable** : L'élève sera inscrit en section Européenne Anglais, sous condition d'affectation au lycée Bréquigny
- **Avis favorable** : L'élève sera placé sur la liste d'attente de la section Européenne Anglais, sous condition d'affectation au lycée Bréquigny, et ne sera inscrit en section euro que sous condition de place vacante. Un courrier vous sera adressé à la mi-juillet.
- **Avis défavorable** : Le dossier de l'élève n'a pas été retenu.

Une réponse écrite vous sera transmise avant la fin du mois de mai.



## **Demande d'affectation au lycée Bréquigny**

**L'avis émis par la commission interne ne vaut pas une affectation au lycée Bréquigny.**

**La demande d'affectation** en Seconde générale et technologique (2<sup>nde</sup> GT), est à **constituer** auprès de votre établissement d'origine.

**La procédure d'affectation est informatisée. La famille saisira** dans le logiciel d'affectation **ses vœux du 11 mai au 10 juin 2020** (information à vérifier auprès de votre établissement d'origine).

## **Demande de dérogation**

**Si l'élève ne dépend pas du secteur de Bréquigny**, la famille devra renseigner un imprimé de **demande de dérogation** (l'imprimé sera à **retirer auprès de votre établissement d'origine courant avril mai**, vous pourrez y joindre une lettre pour motiver votre demande de dérogation).

**L'établissement d'origine adressera** lui-même (début juin) la **demande de dérogation à la Direction académique d'Ille et Vilaine.**

C'est le Directeur académique qui étudiera les demandes de dérogation,

**Dans tous les cas, il ne faut pas oublier de formuler, après le vœu de Seconde au lycée Bréquigny, un dernier vœu pour votre lycée de secteur.**

**Ainsi, en cas de refus de la dérogation au lycée Bréquigny, votre enfant serait d'office affecté en Seconde générale et technologique dans le lycée de secteur.**

## **Résultats de l'affectation des Secondes** *(Calendrier à vérifier auprès de votre établissement d'origine)*

**C'est le Directeur académique** qui validera ou pas l'affectation de l'élève lors d'une **Commission d'affectation le 24 juin 2020** *(Date à confirmer auprès de votre établissement d'origine).*

**Les résultats de l'affectation seront publiés fin juin début juillet sur le site de l'académie :** <http://www.ac-rennes.fr> **(rubriques « orientation » - « Résultats de l'affectation post 3<sup>ème</sup> – tout public »).** Pour obtenir les résultats, vous devrez saisir l'INE de l'élève (identifiant de l'élève figurant sur la convocation au DNB).

## **Dossier d'inscription**

Le lycée Bréquigny enverra les notifications d'affectation aux familles fin juin, début juillet.

**Le dossier d'inscription « finale » sera posté à votre domicile, et vous devrez le déposer en retour au lycée Bréquigny, début juillet.**